

**Généalogie
nobiliaire & héraldique :
le rôle de l'historien**



LA MISSION DE L'HISTORIEN :

Il m'arrive fréquemment d'être sollicité par des familles se revendiquant comme noble et cherchant à étayer leur noblesse par des titres.

Si c'est chose facile pour les familles aristocratiques, lorsque l'on entre dans la moyenne et la petite noblesse la tâche peut s'avérer plus ardue : les généalogies sont moins connues, les documents prouvant la noblesse éparpillés dans plusieurs dépôts d'archives, il y a donc un important travail de recherche à fournir.

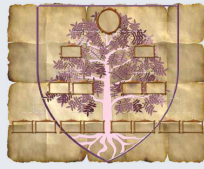


PROUVER SON ASCENDANCE NOBILIAIRE

Les personnes qui peuvent prouver leur ascendance nobiliaire et la régularité de leurs titres peuvent porter leur titre sur leur carte d'identité, adhérer à l'Association de la Noblesse Française, etc.

Il faut faire preuve d'un esprit critique acéré car beaucoup de familles ont cherché à faire croire à leur noblesse en « vivant noblement » (comme on dit à l'époque), c'est-à-dire en se consacrant au service des armes, en ayant un château, des domestiques, etc. sans pour autant avoir de titre de noblesse.

C'est ce que l'on appelle la simili-noblesse.



HISTOIRE DE LA NOBLESSE

Au Moyen Âge, le noble est avant tout celui qui met son épée au service du bien commun ; c'est donc un combattant (noblesse d'épée).

Avec les évolutions sociales des XVIIe et XVIIIe siècles, les officiers royaux exerçant des charges administratives peuvent aussi être anoblis.

La Révolution abolie la noblesse pendant quelque temps, avant qu'elle ne soit rétablie par Napoléon Ier (noblesse d'Empire) puis la Restauration. Au XIXe siècle, il est possible d'acheter et de transmettre des titres... comme cela se pratique encore de nos jours dans certains pays européens !

**En tant qu'historien
généalogiste, mon rôle
est d'appuyer les
procédures de
relèvement de noms
et de titres nobiliaires.**

